

• LES ACTUALITÉS •

Sur les autoroutes

La SQ ouvrira les yeux

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les autoroutes québécoises ne se transformeront pas en «pistes de course» cet été, a réitéré hier le président du syndicat des policiers de la Sûreté du Québec, Tony Cannavino.

Même s'ils continueront de privilégier des moyens de pression administratifs dans l'espoir d'arracher au gouvernement des gains salariaux, les policiers de la SQ n'épargneront pas les automobilistes.

Ils seront plus présents sur les autoroutes où ils voudront «apprendre aux citoyens à ralentir». La SQ effectuera des «patrouilles de retenue», en particulier sur la 20 et la 40. Ils rouleront sur des distances variables à la vitesse maximale permise, soit 100 km/h.

«On demande la collaboration des citoyens, il va y avoir plus de circulation sur les routes, et nous, nous allons nous assurer que ça ne devienne pas des pistes de course», a déclaré M. Cannavino au cours d'un point de presse tenu au quartier général de la SQ, à Québec, hier.

Il n'y aura pas d'excès de zèle, soutient le président de l'Association des policiers provinciaux, qui ne voudrait pas provoquer une réaction négative du public, en période de vacances. La SQ avait fait de telles patrouilles l'hiver dernier, au grand dam des usagers des autoroutes.

L'impasse dans les négociations sur les congés parentaux

Québec voulait qu'Ottawa «paie tout, tout, tout»

«On ne peut pas donner une Cadillac aux Québécois et une Chevrolet aux autres Canadiens avec le même fonds», dit Pettigrew

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

L'impasse qui persiste entre Ottawa et Québec sur les congés parentaux est le prix à payer par Québec pour son attitude lors de la première ronde de négociations, infructueuse, de 1997, croit Pierre Pettigrew, qui était responsable du dossier à l'époque et qui est aujourd'hui ministre canadien du Commerce international.

«Notre offre était sur la table et était très généreuse. [...] La seule affaire, c'est qu'ils voulaient qu'on paie tout, tout, tout. On ne peut pas donner une Cadillac aux Québécois et une Chevrolet aux autres Canadiens avec le même fonds. On était très généreux. Ils ont dit non. Et ils n'ont pas dit non parce qu'en réalité, ils n'étaient pas prêts à le faire. Non. Il fallait attaquer le fédéral. À un moment donné, le petit jeu d'immaturation, on en paie le prix», a-t-il déclaré en entrevue au Devoir.

Venu en politique fédérale avec, entre autres, le désir de favoriser la coopération entre les deux niveaux de gouvernement, M. Pettigrew dit maintenir cette attitude dans son travail. Mais il ne cache pas la frustration qu'il ressentie après cet échec. En tant que ministre du Développement des ressources humaines,

il avait négocié le transfert de la formation de la main-d'œuvre que demandait le Québec depuis longtemps. Il estime avoir approché le dossier des congés parentaux avec la même ouverture.

«J'ai fait une offre très généreuse au gouvernement du Québec. Il y avait des millions supplémentaires par rapport à ce [à quoi] ils avaient droit, question de faciliter la mise en œuvre du transfert. Le gouvernement du Québec a claqué la porte, s'est retiré de la table sans même m'avertir personnellement. [...] J'ai appris en écoutant la télévision qu'on claquait la porte, qu'on n'acceptait pas le principe de la péréquation, voulant qu'on tienne compte du taux de natalité dans une province, alors que je l'avais corrigé, en prenant les trois années précédentes, pour en arriver à un taux de natalité plus haut pour les aider», se rappelle-t-il avec colère. «Et parce que Mme Marois n'a pas les fonds de Bernard Landry, bang! on me claqué dessus aller-retour en disant: ah! le fédéral, le fédéral, le fédéral...»

Méthode de calcul

À l'époque, le litige portait essentiellement sur la méthode de calcul. Québec voulait récupérer 435 millions en cotisations versées chaque année par les Québécois pour financer la portion de l'assurance-emploi qui va aux congés parentaux. Ottawa offrait plutôt de verser la part versée aux parents



ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Pettigrew: frustration.

québécois, ce qui signifiait une somme moindre, le taux de natalité au Québec étant inférieur à la moyenne nationale. Pour corriger en partie cette situation, le fédéral acceptait de tenir compte des trois années précédentes alors que le taux de natalité était supérieur. Son offre totalisait donc 291 millions par année, en plus d'un fonds de transition de 70 millions. Québec était resté insatisfait et avait mis fin aux discussions.

Le débat a été relancé en 1999 par les deux gouvernements. Le premier ministre québécois Lucien Bouchard a réitéré son intention de créer un congé parental amélioré en mars.

À l'automne, le premier ministre

Jean Chrétien annonçait que la durée maximale du congé parental offert par l'assurance-emploi passerait de six à douze mois à partir de janvier 2001.

Lorsque Québec veut reprendre les discussions, le fédéral refuse, invitant plutôt Québec à créer un programme complémentaire. Le projet de Québec inclurait les travailleurs autonomes actuellement exclus de l'assurance-emploi, augmenterait de 39 000 à 52 000 \$ le salaire maximum assurable, éliminerait les deux semaines de carence et verserait des primes plus élevées, quoique sur un nombre réduit de semaines.

Pour financer le tout, Québec demande 532 millions au fédéral et s'engage à injecter 60 millions en argent frais. Le gouvernement Bouchard a présenté, en mai, un projet de loi pour créer son propre régime et menacé de s'adresser aux tribunaux pour obliger Ottawa à négocier.

Selon M. Pettigrew, Québec revient maintenant à la charge uniquement parce qu'Ottawa a décidé d'améliorer son propre programme. «Tout à coup, on fait un congé amélioré et il faudrait s'y remettre. Écoutez! Il faut apprendre à être responsable. [...] Ce qu'on s'apprête à faire, on peut bâtir dessus, on peut en rajouter. Si vous voulez en faire plus et en avez les moyens, il n'y a pas de problème, vous pouvez le faire», dit-il, faisant ainsi écho aux arguments

de son chef Jean Chrétien.

Pour sa part, il n'est «absolument pas» mal à l'aise avec la dernière réponse d'Ottawa et entend maintenir sa façon de travailler. «J'ai ma méthode de travail et je ne changerai pas. Ce n'est pas parce que l'idée de souveraineté s'essouffle qu'il faudrait connaître, à Ottawa, une fermeture. Au contraire. Parce que l'idée de souveraineté est en train de s'essouffler, je crois que nous avons un devoir à Ottawa d'être plus ouverts au partenariat et à la coopération. C'est la meilleure manière pour que ça s'essouffle davantage. C'est mon approche. Mais il faut aussi que Québec prenne ses responsabilités. On ne peut pas toujours se comporter comme un revendicateur claqueur et s'attendre à ce que l'autre dise toujours: très bien, où voulez-vous frapper cette fois-ci?»

La saison politique 1999-2000 se termine sur une note tendue entre Ottawa et Québec.

En plus du dossier des congés parentaux, Québec, tous partis politiques confondus, s'oppose au projet de loi C-20, dit «sur la clarté», et à celui qui transforme le système de justice pénal pour adolescents. Malgré cela, M. Pettigrew, qui sera candidat aux élections, ne sera pas embarrassé, dit-il, de défendre le bilan de son gouvernement.

EN BREF

Affaire Scully: un syndicat de Radio-Canada porte plainte

(PC) — Le Syndicat des Communications de Radio-Canada vient de porter plainte contre Radio-Canada pour plusieurs violations «majeures» de ses normes et pratiques journalistiques, de son code de publication et de sa politique régissant la publicité d'intérêt public, relativement aux productions de Robert-Guy Scully. Dans un communiqué, le syndicat dit avoir demandé à l'Ombudsman du réseau anglais, David Bazay, de mener l'enquête. Cette tâche ne pouvait pas être confiée à son collègue du réseau français, Renaud Gilbert, puisque ce dernier était à la tête du réseau RDI lorsque ont été prises certaines décisions concernant les productions de M. Scully. Selon le syndicat, la crédibilité du diffuseur est profondément atteinte et seule une enquête exhaustive, systématique et transparente permettra de définir les responsabilités, préciser les mesures rectificatives qui s'imposent et restaurer le lien de confiance avec le public.

Le greffier quitte son poste

(Le Devoir) — Pour des raisons personnelles, le greffier de la Ville de Montréal, Léon Laberge, quittera son emploi le 1^{er} septembre prochain. Il sera par la suite affecté au mandat de la réforme de la carte électorale jusqu'au 31 août 2001. Au terme de ce mandat, M. Laberge prendra sa retraite puis, le 27 novembre 2002, sa retraite définitive. Pendant toute son affectation, la Ville lui versera son salaire ainsi que tous les avantages et droits qu'il possède comme cadre de direction de la Ville depuis le mois de mars 1984. Pour la période de préretraite, la Ville lui versera 60 % de son traitement. Selon le directeur général de la Ville, Jean Fortier, il sera «bien difficile» de remplacer cet «excellent employé». Personne, pour l'instant, n'a encore été présenté pour le poste. Ce départ fait suite à celui de l'assistante-greffière, Hélène Drapeau, effectif le 15 septembre prochain. Des raisons personnelles ont également été invoquées par Mme Drapeau pour justifier sa décision.

Le Sénat veut faire barrage au projet de loi C-20

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après les réserves du sénateur libéral Serge Joyal, le sénateur indépendant Michael Pitfield a supplié ses collègues hier de ne pas appuyer le projet de loi C-20 sur la clarté du processus référendaire.

Depuis 48 heures, une demi-douzaine de sénateurs libéraux ont ramené des modifications sur le tapis à la Chambre rouge. Le ton est loin d'être amical.

D'une voix tremblante, le sénateur Pitfield, ex-greffier du Conseil privé sous le gouvernement Trudeau, a demandé à ses collègues de ne pas donner leur aval à ce projet de loi qui contient beaucoup trop de carences à ses yeux.

«Je ne peux pas croire que les tribunaux jugeraient ce projet de loi constitutionnel, a-t-il répété à plusieurs reprises... Est-ce que l'on est en train de créer un précédent?» Il a prié ses collègues de se tenir debout et d'écarter ce projet de loi qui dilue les pouvoirs du Sénat.

Chaudement applaudi par ses collègues, le sénateur Pitfield a souligné qu'il ne pouvait accepter que le projet de loi C-20 dénature le système parlementaire bicaméral. Le texte prévoit qu'il revient à la seule Chambre des communes de déterminer si une question référendaire portant sur la séces-

sion d'une province est suffisamment claire pour engager des négociations.

Seule la Chambre des communes peut juger également de la clarté des résultats référendaires. «Comment peut-on être relégué au statut d'un simple spectateur?», a lancé en colère le sénateur libéral Jeremiah Grafstein.

Remettant en question «les règlements arbitraires» contenus dans ce projet de loi, il a rappelé que le Sénat avait été appelé à voter sur une déclaration de guerre et sur des mesures d'urgence, alors pourquoi réduire son rôle à un «rôle consultatif» pour ce qui est d'un projet de sécession?

Haussant le ton, le sénateur Grafstein a rappelé que la Chambre des communes et le Sénat avaient des pouvoirs législatifs égaux reconnus par la Constitution canadienne. Le gouvernement ne peut d'un trait de plume éliminer ces pouvoirs du Sénat, a-t-il lancé vivement en dénonçant les arguments du gouvernement.

«Révolutionnaire»

Pris au dépourvu, le sénateur Nicholas Taylor a prié les sénateurs d'adopter le projet de loi sans modifications et de ne rien faire de «révolutionnaire».

Selon lui, le gouvernement préférerait que son projet de loi soit adopté intégralement maintenant,

quitte à accepter des modifications «à l'automne».

Mais pour l'heure, le gouvernement Chrétien est préoccupé par les élections et par l'élection de Stockwell Day à la tête de l'Alliance canadienne, qui deviendrait le prochain chef de l'opposition officielle aux Communes.

«Si on accepte des amendements maintenant, on accepte de jouer son jeu, a-t-il averti. Si on lui donne un projet de loi modifié, cela va lui donner l'occasion de jouer dedans.»

Mardi soir, le sénateur Serge Joyal est revenu à la charge en proposant deux modifications considérables au texte juridique proposé. Il soutient que la Constitution canadienne ne prévoit aucun droit de sécession. Il veut inscrire en toutes lettres dans le projet de loi que le Canada «est un et indivisible». Il exige également que le gouvernement canadien consulte la population par voie de référendum national «sur le projet de sécession» avant d'engager des négociations sur le démantèlement du pays. Le sénateur libéral Jean-Robert Gauthier propose quant à lui que le gouvernement tienne compte de l'avis des minorités linguistiques pour juger à la fois de la clarté d'une question référendaire et des résultats obtenus.

Le Sénat votera aujourd'hui sur l'ensemble des modifications proposées.

Pacte fiscal

Le 1,5 milliard est un plafond, avertit Landry

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Québec consent à verser près de 1,5 milliard aux municipalités en six ans, mais Bernard Landry prévient les maires que ce montant est un plafond avec lequel ils devront obligatoirement composer pour livrer d'ici septembre une entente finale sur le pacte fiscal. Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances estime que le gouvernement est allé au bout de ce qu'il pouvait faire avec ce «cadre propice à faire du bon travail». Les maires n'obtiendront pas plus, a-t-il fait savoir hier lors de la signature de l'entente avec les unions municipales, l'UMQ et la FQM.

«Tout le monde est un peu fatigué de ces discordes et mésestimes, non seulement entre le gouvernement et les municipalités, mais aussi entre associations municipales. [...] Il y a beaucoup d'argent: 380 millions de dollars, ça pousse à l'harmonie et à l'entente.»

M. Landry avait un message à livrer aux maires hier, c'était celui d'une obligation de résultats. Il a souligné que les récentes relations entre Québec et les municipalités n'avaient pas profité du «calme qu'il aurait été souhaitable d'avoir». Il s'attend donc à voir les maires mettre dorénavant de l'huile dans l'engrenage de l'économie québécoise.

L'entente signée hier, qui devra se conclure par un pacte fiscal d'ici le 30 septembre, prévoit donc 180 millions en nouvelles sources de financement pour les municipalités, soit 15 millions en 2002 et des montants de 45, 60 et 60 millions pour les années suivantes. Québec compensera également les municipalités de diverses autres façons en versant au total des montants de 75 millions cette année, puis de 200 à 380 millions jusqu'en 2005. Une somme de 45 millions servira également à la réorganisation municipale en cours.

Pour la ministre d'État aux Af-

aires municipales et à la Métropole, Louise Harel, les bases de l'entente sur le pacte fiscal sont d'ailleurs de nature à enlever une hypothèque qui pesait sur sa réforme. «C'était toujours l'argument invoqué: on n'a pas de pacte fiscal, alors on ne participera pas aux comités d'élus.»

Mme Harel a de nouveau rejeté l'idée des référendums municipaux hier, même celui de Westmount qui se tiendra, semble-t-il, dans les règles de l'art. «C'est une usurpation parce que ce n'est pas l'outil pour décider. Ce ne peut pas être un droit de veto pour le statu quo.»

Un début...

Par ailleurs, si le ministre Landry parlait des sommes consenties par Québec comme d'un plafond, les élus municipaux pensent cependant qu'il ne s'agit que d'un début. Le maire de Québec, Jean-Paul Allier, indique que le vrai débat ne fait que commencer. «C'est un peu comme une roche dans le soubresaut de tout le monde qui vient de s'enlever. C'est encore un peu sensible...»

Il ne saurait y avoir de baisses de taxes municipales avant trois ans, pense quant à lui le président de l'UMQ, Guy Leblanc. Au départ, les municipalités auront une marge de manœuvre pour améliorer les services et les infrastructures, mais pas suffisamment pour une baisse du fardeau fiscal.

L'entente d'hier ne représente qu'une première étape, a-t-il rappelé, en ajoutant que les municipalités membres de l'UMQ devront ratifier le résultat final des négociations.

De son côté, le président de la FQM, Pierre Ménard, a également mentionné qu'il reste encore beaucoup de travail à faire avant d'en arriver au pacte fiscal comme tel.

Il reconnaît cependant que les sommes consenties par Québec sont «significatives» et devraient donner lieu à des baisses de taxes tout aussi significatives éventuellement.



Une grande fête 2000 ! Des milliers de livres introuvables ailleurs.

Accès gratuit

Quais du Vieux-Port, Montréal,

29 juin au 16 juillet de 11 h à 23 h

En collaboration avec

LE DEVOIR

CKAC 730

journal montreal

Production et réalisation
Hélène TiroleGouvernement
du Québec

SODEC

Municipalité de
Saint-Laurent

Desjardins

Chambre de commerce
du QuébecMunicipalité de
Saint-LaurentMunicipalité de
Saint-Laurent

Spectacles et surprises...

LE DEVOIR

LE MONDE

Trafic d'immigrants: l'enquête progresse

Coup de filet aux Pays-Bas

AGENCE FRANCE-PRESSE

Zwolle — La traque pour démasquer le réseau de trafic d'immigrants à l'origine de l'odyssée tragique de 58 clandestins chinois trouvés morts le 19 juin à Douvres, au Royaume-Uni, progresse, avec l'annonce hier de six nouvelles arrestations aux Pays-Bas.

Ce spectaculaire coup de filet, opéré discrètement depuis la semaine dernière par les policiers de Rotterdam, porte à dix le nombre total de suspects en détention provisoire ou en garde à vue à ce jour: sept aux Pays-Bas et trois en Grande-Bretagne.

Un mandat d'arrêt international a aussi été lancé par la justice néerlandaise contre un onzième suspect, actuellement en fuite, ont laconiquement précisé hier les enquêteurs néerlandais.

Neuf jours après le drame, ces derniers assurent disposer désormais d'une image assez précise de l'organisation et des personnes qui ont mis sur pied le transport ainsi que de l'implication présumée des suspects.

La découverte des 58 malheureux de Douvres — morts asphyxiés dans un conteneur scellé à bord d'un camion immatriculé aux Pays-Bas — a déjà entraîné l'arrestation en Grande-Bretagne du chauffeur du poids lourd, Perry Wacker, un Néerlandais de 32 ans inculpé d'homicides involontaires, et de You Yi et Ying Guo, un couple de Chinois habitant l'est de Londres et accusés d'avoir contribué à faciliter l'entrée illégale d'immigrants chinois au Royaume-Uni.

Aux Pays-Bas, la justice avait mis la main le 20 juin sur Arjen van der Spek, 24 ans, le propriétaire de la société de transport à laquelle appartenait le camion fatal. Un temps interpellé lui aussi, le père de Perry Wacker a en revanche été remis en liberté vendredi.

A ces premières interpellations se sont ajoutées ces derniers jours celles de six habitants de Rotter-

dam et sa banlieue, ont annoncé hier la police de la ville et le parquet de Zwolle, spécialisé dans les affaires de trafic d'êtres humains.

Trois d'entre eux, interpellés la semaine passée, ont été déferés le 23 juin devant un juge de Rotterdam qui les a placés en détention provisoire. Les trois autres, encore en garde à vue, doivent être déferés aujourd'hui et demain devant le même magistrat.

Les enquêteurs n'ont livré que peu de détails sur ces nouveaux suspects. Le parquet de Zwolle s'est notamment refusé à préciser leurs nationalités.

Selon le quotidien du soir néerlandais *NRC Handelsblad*, les six hommes détenaient tous la double nationalité néerlandaise et turque.

À ce jour,
le nombre
de suspects
en détention
provisoire
ou en garde
à vue
est de dix

Alors que l'ombre des «triades» chinoises a été largement mise en avant par la presse depuis le drame, le journal a évoqué dans son édition publiée hier la piste d'une «organisation criminelle turque» mêlée à la fois au trafic d'immigrants clandestins et d'héroïne de la Chine vers l'Europe.

Volontairement discrets, les enquêteurs néerlandais ont pour leur part seulement précisé avoir découvert dans le port de Rotterdam un entrepôt ayant «probablement» abrité les immigrants chinois avant leur départ le 18 juin pour Zeebrugge, en Belgique, puis leur embarquement vers Douvres.

«Des empreintes ont été découvertes dans cet entrepôt qui pourraient correspondre à celles relevées dans le camion de Douvres», ont indiqué le parquet de Zwolle et la police de Rotterdam. «En résumé, il apparaît que l'organisation a loué cet entrepôt spécialement pour cette opération de trafic d'êtres humains et fait enregistrer une compagnie de transport sous le nom d'un homme de paille», ont-ils ajouté.

Un appel a été lancé aux témoins d'éventuels mouvements suspects autour de l'endroit dans les jours précédant le drame.

Pressions pour éviter la Cour internationale

Les États-Unis sont montrés du doigt

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Des organisations non gouvernementales ont dénoncé hier les pressions exercées par les États-Unis pour empêcher la future Cour pénale internationale (CPI) de poursuivre les citoyens américains pour les crimes les plus graves.

Quelque 120 pays réunis à New York poursuivaient d'intenses négociations à huis clos pour achever d'ici à demain la rédaction des règles de procédures et des éléments de crime de la cour.

Les États-Unis, qui ont voté contre la création de la cour en juillet 1998 à Rome, tentent d'obtenir une clause qui exempterait les citoyens américains d'éventuelles poursuites devant le tribunal international.

La Coalition pour la CPI a ainsi écrit lundi aux ministres des Affaires étrangères des pays participants pour exprimer sa «grave préoccupation». «De très fortes pressions sont exercées sur les délégations par les gouvernements qui tentent d'obtenir des exemptions

aux poursuites», écrit le directeur de la coalition, William Pace, dans une lettre rendue publique hier. La coalition regroupe des dizaines d'organisations non gouvernementales qui mènent campagne pour un tribunal international indépendant et efficace.

La délégation américaine a proposé que la future cour puisse passer des accords bilatéraux avec les États sur la remise des personnes poursuivies, ce qui permettrait à Washington de réclamer une exemption. Les ONG estiment «vital» de rejeter cette proposition, qui «équivaldrait à permettre un amendement de facto du traité et ouvrirait la porte à de futures négociations visant à limiter la juridiction de la cour».

Les statuts de la cour ont été adoptés à Rome par 120 pays contre sept. Quarante-vingt-neuf pays ont signé le traité et douze l'ont ratifié. Soixante ratifications sont nécessaires pour l'entrée en vigueur de ce premier tribunal permanent chargé de poursuivre et de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.

Poutine subit son premier revers

ASSOCIATED PRESS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Les sénateurs russes ont mis en garde Vladimir Poutine contre la tentation de toucher à leurs sièges. Le Conseil de la fédération de Russie a en effet massivement rejeté hier le projet de réforme des institutions du président.

129 membres du Conseil de la fédération sur 176 sénateurs (gouverneurs et chefs d'assemblées locales) ont voté contre le texte, qui les aurait privés de leur représentation et de leur immunité parlementaire. 13 ont voté pour. C'est le premier revers législatif majeur infligé à l'ambitieux projet de réforme du

président russe, qui entend restructuring les institutions.

Les 178 membres de la chambre haute du Parlement représentent les 89 entités de la fédération, républiques, régions ou territoires, dont le gouverneur et le président de l'assemblée régionale siègent également au conseil.

Vladimir Poutine veut remplacer ses sièges par des parlementaires nommés dans le cadre d'un plan de réforme destiné à limiter les pouvoirs des leaders régionaux. Il souhaite également supprimer l'immunité parlementaire des sénateurs, ce qui lui aurait permis de se débarrasser des gouverneurs reconnus coupables d'infractions.

Le nouveau président veut relancer les discussions

Taiwan accepte le concept de Chine unique

Il faut maintenant en définir le contenu...

ALICE HUNG
REUTERS

Taipei — Pour la première fois, le président taiwanais s'est dit prêt à adhérer au concept d'une seule Chine» en dépit du désaccord qui oppose l'île nationaliste à la Chine continentale quant à sa définition.

Chen Shui-bian a déclaré hier à des visiteurs américains qu'il pourrait accepter le consensus de 1992 dont l'élaboration avait permis l'organisation d'entretiens de haut niveau entre les deux rives du détroit de Taïwan. Ces discussions ont depuis été suspendues.

Le président taiwanais a de nouveau souhaité l'organisation d'un sommet et a appelé son homologue chinois Jiang Zeming à la réconciliation. Jusqu'ici, Pékin s'est opposé à la tenue d'un tel

sommet, estimant que la reconnaissance du concept d'une seule Chine» constituait un préalable indispensable.

«Il s'agit de la déclaration la plus sincère et bienveillante de la part du nouveau gouvernement», estime Lin Chong-pin, vice-président du comité chargé des relations avec la Chine continentale, dans les colonnes du *China Times*.

Question d'interprétations

Reste que les termes de l'accord de 1992 font toujours l'objet d'interprétations divergentes. Taipei maintient que les deux parties ont accepté que chacune puisse avoir sa propre lecture. Pékin affirme avoir accepté de suspendre les négociations quant à sa définition pour permettre la poursuite des pourparlers. Pour elle, il n'existe qu'une seule Chine, dont

Taiwan fait partie, sous la férule de la République populaire.

«Le nouveau gouvernement est prêt à accepter un consensus établi par la Strait Exchange Foundation et l'Association pour les relations à travers le détroit selon lequel il existe une seule Chine, mais chaque partie doit pouvoir en faire sa propre interprétation», a déclaré Chen Shui-bian à ses interlocuteurs américains.

En l'absence de contacts officiels, les deux organismes mentionnés par le président taiwanais avaient permis aux deux rives du détroit de Taïwan de nouer des relations. Le compromis de 1992 auquel elles étaient parvenues était intervenu pendant la législature du précédent gouvernement nationaliste.

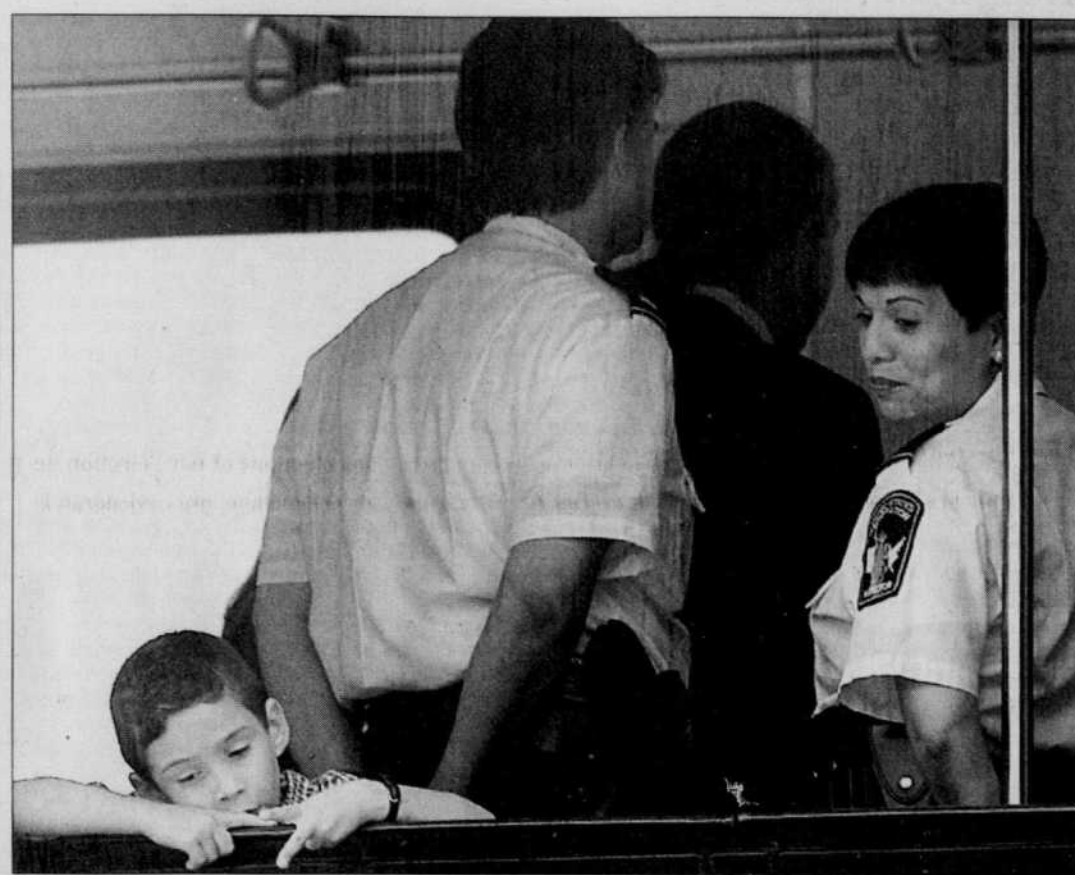
Selon Lu Ya-li, professeur de sciences politiques à l'Université nationale de Taïwan, cette nou-

velle concession du président taiwanais ne devrait pas remettre en question l'attitude de Pékin qui attend des engagements plus précis.

Renouvelant son appel à la tenue d'un sommet, Chen Shui-bian s'est dit convaincu que lui-même et son homologue chinois Jiang Zeming seraient à même de parvenir à une définition du concept acceptable aux deux parties. Il est inacceptable de considérer une seule Chine dans le cadre de la République populaire, a-t-il ajouté.

La tension entre les deux rives du détroit s'était considérablement accrue à l'issue de l'élection présidentielle de mars dernier, qui avait vu la victoire de Chen Shui-bian, le candidat du parti indépendantiste. Puis la bonne volonté affichée par le nouveau chef de l'exécutif avait ramené un calme relatif.

Symbole d'un rapprochement entre les États-Unis et Cuba



Elián González regardait par la fenêtre d'un salon de l'aéroport Dulles de Washington, hier, peu avant son départ des États-Unis.

Elián rentre enfin chez lui

Les Cubains de Miami subissent un échec

Tout s'est fait très rapidement. Dès que la Cour suprême des États-Unis eut tranché hier, les préparatifs du départ d'Elián et sa famille se sont accélérés. Le jeune naufragé a quitté Washington en fin d'après-midi, marquant ainsi la fin d'un psychodrame politico-humanitaire.

D'APRÈS AFP ET LIBÉRATION

Washington — Cruelle ironie pour les antécédents américains: la Cour suprême a laissé le petit Elián rentrer avec son père à La Havane le jour où, pour la première fois en 40 ans, la Chambre des représentants approuvait un allègement de l'embargo contre Cuba. L'affaire Elián, qui, depuis sept mois, a occupé télévisions, *talk-shows* et mobilisé comme jamais les Cubains de Miami et la vieille garde conservatrice américaine, a finalement tourné à l'avantage de Fidel Castro, avec le consentement tacite de la Maison-Blanche qui, depuis huit ans, cherche à normaliser ses relations avec le vieux dictateur. Comme l'avait écrit Charles Krauthammer, un éditeur-conservateur, l'affaire Elián est «une bataille des temps de la guerre froide qui est arrivée dix ans trop tard».

Il y eut des embrassades, des larmes et même un arc-en-ciel: le retour au pays du petit Elián Gonzalez s'est déroulé dans l'émotion, malgré la brièveté d'une cérémonie dont le grand absent fut le président Fidel Castro.

La saga du petit naufragé, parti clandestinement dans une embarcation de fortune il y a sept mois et revenu en jet privé, s'est achevée hier sur le tarmac mouillé de pluie de l'aéroport de La Havane.

L'enfant de six ans, qui a fait couler tant d'encre et imprimer tant de pellicule, qui a suscité tant de passions et exacerbé de vieilles haines, est sorti timidement le premier de l'avion, gentiment poussé par son père, avant de disparaître dans une forêt de bras.

Conformément à la précision quasi militaire des différents communiqués officiels distillés tout au long de la journée par le gouvernement cubain, la cérémonie d'accueil n'a duré que quelques minutes, le temps de l'hymne national cubain et des paillements de joie de centaines d'écoliers agitant des drapeaux et criant «Elián, Elián».

Son arrière-grand-mère et ses quatre grands-parents, en larmes, étaient au pied de l'avion, se passant Elián, tout sourire, de bras en bras. Un oncle, une petite cousine, les parents des quatre écoliers

cubains envoyés auprès de lui aux États-Unis, des dirigeants étudiants, de même que le président du parlement cubain, Ricardo Alarcon se trouvaient également à l'arrivée de la famille à l'aéroport.

Les centaines de milliers de Cubains qui depuis six mois avaient manifesté aux quatre coins de l'île pour réclamer son retour et scander des consignes révolutionnaires ont dû se contenter de regarder l'arrivée du «petit prince» Elián à la télévision.

Dans un paroxysme d'émotion, le commentateur officiel des ondes cubaines s'est écrié en voyant l'enfant paraître à la porte de l'avion: «le voila, notre enfant, notre drapeau, notre emblème».

Elián est rentré à Cuba avec son père Juan Miguel Gonzalez, l'épouse de celui-ci, Nersy Carmenate, et leur bébé Hianny, qui l'avaient rejoint en avril à Washington, et avec un petit groupe d'écoliers et leur institutrice qui avaient également été envoyés près de lui.

L'enfant avait été repêché le 25 novembre dernier au large des côtes de Floride, après le naufrage d'une embarcation de fortune au cours duquel sa mère et dix autres personnes avaient péri en tentant d'immigr clandestinement aux États-Unis.

Le président Fidel Castro, qui a jeté tout son poids dans la partie d'échec politique qu'a constitué pour lui la bataille pour Elián, lui permettant de porter l'estocade à la communauté exilée de Floride, était le grand absent de retrouvailles dont il avait pourtant réglé les moindres détails.

Fidèle à sa parole de ne pas transformer l'enfant en «trophée politique», le président cubain s'est abstenu de paraître à l'aéroport et si rencontre avec Elián il y a, elle se fera de manière totalement privée.

Loin des limousines, des cohortes d'agents secrets, des hélicoptères et des hordes de photographes qui ont marqué le séjour d'Elián aux États-Unis, c'est dans une modeste Lada sans climatisation qu'Elián a accompli son premier trajet en terre cubaine vers une destination qui n'a pas été précisée, où ils devaient retrouver d'autres proches. Le cortège emportant la petite silhouette a quitté l'aéroport de la capitale cubaine sous un lumineux arc-en-ciel.

Par ailleurs, alors que l'affaire Elián n'était même pas terminée, la Chambre des représentants a levé dans la nuit de mardi l'embargo sur la nourriture et les médicaments à destination de Cuba. Les élus républicains représentant les Cubains de Miami ont imposé de nombreuses conditions contraignantes qui devraient limiter ces échanges. Il reste que, symboliquement, les États-Unis mettent fin à un tabou diplomatique vieux de 40 ans. Grâce au petit Elián.

EN BREF

L'Inde disposée à signer

(AFP) — L'Inde a réaffirmé hier à Lisbonne qu'elle était disposée à signer le Traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT), en réponse aux inquiétudes de ses interlocuteurs européens, lors du premier sommet UE-Inde. Au cours de ce sommet, l'Union européenne et l'Inde se sont engagées à coopérer pour éliminer les armes nucléaires et combattre le terrorisme, affirmant par ailleurs leur volonté de développer le commerce et les investissements. «Le Parlement débattre de cette question lors de sa prochaine session», a assuré le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee à propos de la signature du CTBT. L'Inde veut faire émerger «un large consensus national» sur la fin des essais. «Nous espérons y arriver», a-t-il ajouté.

Tchéchénie: reprise des combats

(AFP) — Après une accalmie de quelques semaines, les combattants tchéchènes ont annoncé hier avoir relancé des attaques d'envergure contre les forces fédérales, qui ont fait au moins 12 morts parmi les soldats russes. Moscou décrit pour sa part les affrontements comme des opérations d'encerclement des combattants indépendants. Un porte-parole indépendantiste, Movladi Oudougov, a affirmé que 50 combattants tchéchènes avaient cerné et décimé une unité de près d'une centaine de soldats d'élite russes (Spetsnaz) non loin du village d'Avtoury, au sud-est de Grozny. Moscou a donné une version des événements contradictoire et n'a reconnu que 12 morts et 16 blessés contre 70 à 80 morts côté rebelle, «en majorité des mercenaires arabes», selon le porte-parole du Kremlin pour le conflit en Tchétchénie, Sergueï Iastrjembksi.

Thaïlande: l'opposition démissionne

(AFP) — Près de cent députés du principal parti de l'opposition thaïlandaise ont mis à exécution hier leur menace de démissionner dans le but de forcer le gouvernement de Chuan Leekpai à convoquer des élections législatives anticipées. 92 députés du Parti du Nouvel Élan (NAP), y compris son chef, l'ex-premier ministre Chavalit Yongchaiyudh, ont présenté leur démission au premier jour de la nouvelle session parlementaire. En revanche, une bonne vingtaine de députés du NAP n'ont pas suivi les ordres du général Chavalit, certains se préparant apparemment à rejoindre la coalition gouvernementale. Une autre petite formation de l'opposition, le Parti d'action sociale (SAP), a déserté les bancs de la chambre. Ses 19 députés décideront aujourd'hui s'ils démissionnent à leur tour. Dans un communiqué, le NAP a fustigé «l'état de délabrement du pays» provoqué selon lui par «la gestion maladroite et incompétente» du gouvernement.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

Haouari: audience reportée

(PC) — L'audience sur la requête en extradition de Mokhtar Haouari, présumé terroriste soupçonné d'avoir aidé deux Algériens accusés dans une affaire de trafic d'explosifs aux États-Unis, a été remise hier au 17 juillet. La cause est remise afin de laisser aux deux parties plus de temps pour «communiquer et purifier l'air un peu», a indiqué le procureur Ronald Schachter, qui travaille pour le compte du département américain de la Justice. L'affaire avait déjà été reportée en juin, afin de donner à Mokhtar Haouari le temps de se remettre de blessures subies au visage lors d'une bagarre en cellule, à Montréal. Haouari, qui est âgé de 31 ans, fait face à sept chefs d'accusation aux États-Unis, reliés notamment à une tentative de faire pénétrer des explosifs en sol américain, ainsi qu'à la fabrication de faux passeports et cartes d'identité.

TOLÉRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

Pris à partie par ses adversaires, il a sans cesse répété qu'il n'entendait pas imposer ses convictions personnelles aux Canadiens, qu'un gouvernement dirigé par lui ne prendrait pas l'initiative dans ces dossiers et que seule une initiative populaire — un mécanisme que promet l'Alliance — pourrait entraîner la tenue d'un référendum sur ces enjeux.

M. Day avait perçu un certain scepticismisme, voire parfois une obsession, de la part de «certaines personnes des médias», mais il dit ressentir autre chose dans la rue et dans les assemblées publiques. «Les gens me croient quand je dis que mon programme est basé sur le respect et que je n'ai pas d'ordre du jour caché.»

Le problème est que son adversaire pour le deuxième tour, Preston Manning, a pris ce scepticismisme à son compte. Secoué par sa seconde place au premier tour — M. Day a devancé M. Manning par environ 10 000 voix, soit 8 % des suffrages exprimés —, il a décidé de poursuivre la lutte qui prendra fin le 8 juillet en jouant le tout pour le tout. Son équipe et lui répètent maintenant que si le parti veut avancer au lieu de reculer, rester uni et faire une percée en Ontario, les membres doivent choisir l'ancien chef réformiste, le seul à pouvoir prévenir la polarisation du parti.

M. Day avoue avoir été «un peu surpris» par la stratégie de M. Manning. Cependant, conscient qu'il a de bonnes chances de l'emporter, il tente de se montrer conciliant et compréhensif. «Je ne le prends pas personnel. Je sais qu'il ressent beaucoup de pression. Je ne lui en voudrai pas car on doit travailler tous ensemble après le 8 juillet, et c'est ce que je veux faire.»

Il pense que les membres qu'il sollicite ont une autre perception. «Quelques personnes ont fait état de ces questions, mais la très grande majorité sait, à cause de mon bilan comme ministre en Alberta, que je n'ai pas de programme secret, que je respecte les droits de chacun. Ils savent que je concentre mon attention sur la réforme parlementaire, la réduction des taxes, la restauration du système de santé et du système de justice pénale. C'est le message que je mets en avant depuis 90 jours.»

Son équipe et lui se concentrent en ce moment sur deux choses: rallier derrière eux les partisans des autres candidats et combattre toute complaisance parmi leurs supporters. Il est très encouragé par les appuis déjà obtenus dans les rangs de l'équipe Long.

Il devrait recevoir l'appui de plusieurs organisateurs québécois de Tom Long dès aujourd'hui. Hier, un premier député pro-Long, John Williams, s'est rangé derrière lui, tout comme la plupart des membres du «Blue Committee», un groupe de conservateurs fédéraux, majoritairement de l'Ontario, proche des milieux d'affaires et favorable au candidat ontarien.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858, Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EXPERTS

SUITE DE LA PAGE 1

suspendre cette décision», a expliqué le porte-parole du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Roger Martel, lui-même inspecteur de la Police verte au MENV.

Pour Alain Saladzius, porte-parole de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), cette décision «constitue une véritable perte d'expertise même si la direction du ministère prétend vouloir la déménager tout simplement à Québec puisque les intéressés ne vont pas quitter la région où ils pratiquent, depuis des décennies dans certains cas». L'APIGQ entend faire un examen rapide des recours juridiques — ou plus politiques — à sa disposition dans ce dossier car elle pense, tout comme le syndicat des professionnels, que la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal «devrait hériter non seulement de la responsabilité de l'eau mais aussi de l'expertise de pointe du ministère dans ce domaine, à laquelle l'Environnement a décidé de renoncer dans les faits en plaçant ses spécialistes devant l'obligation de s'en aller dans d'autres secteurs d'activité pour ne pas perdre leur emploi».

Le sous-ministre Lemieux n'a pas pu être joint hier, comme convenu la veille. Il a cependant été possible d'apprendre qu'il avait justifié sa décision lors de la rencontre avec les intéressés, hier matin, par la nécessité de créer à Québec une «masse critique» plus importante dans le domaine de l'eau. L'essentiel des responsables de l'eau se retrouve déjà à la direction centrale, établie à Québec. Mais cette équipe avait déjà en quelque sorte une extension «terrain» à Montréal, en lien direct depuis une vingtaine d'années avec les principales clientèles.

À l'époque, les experts du groupe montréalais faisaient pour la plupart partie de l'équipe qui a lancé et piloté le Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ). Lorsque ce programme a été transféré aux Affaires municipales, sous prétexte que c'était d'abord et avant tout un programme d'équipements, une partie des ingénieurs et spécialistes avait suivi. Mais l'Environnement a voulu garder une «masse critique» à Montréal et au profit des régions voisines comme la Montérégie, Lanaudière, les Laurentides et l'Outaouais.

Le groupe, qui avait survécu au transfert du PAEQ, a été affecté, selon ses champs de compétence, à trois domaines: les politiques du secteur industriel, les politiques du secteur municipal et le suivi du milieu aquatique.

Parmi les principales réalisations du groupe affecté au secteur industriel, on note différents amendements au Règlement sur les effluents liquides des raffineries de pétrole et de nombreuses expertises techniques en métallurgie et en pétrochimie dans les dossiers d'Alcan, de CE Zinc, d'Isipat-Sidbec, de Stelco, de Kronos, de Pétro-Canada, de Pétromont, etc. Ce groupe a aussi œuvré dans

plusieurs dossiers d'usines à vocation alimentaire, mis au point plusieurs guides techniques sur les eaux industrielles, l'abattage d'animaux et la transformation du lait, établi des lignes directrices sur le phosphore qui contamine plusieurs cours d'eau agricoles métropolitains et sur les piscicultures, tout comme il a signé le grand bilan de 25 ans de dépollution industrielle, publié en 1999, en plus de procéder aux inventaires de rejets toxiques avec les équipes fédérales du Saint-Laurent.

Le groupe du secteur municipal a de son côté développé une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur la rivière Chaudière, mis au point un cadre de gestion des conflits d'usage des projets de captage d'eaux souterraines, harmonisé les normes québécoises avec celles des États-Unis, évalué la toxicité des effluents des stations municipales, élaboré une nouvelle politique sur la désinfection des eaux usées traitées, élaboré plusieurs guides pratiques sur les projets d'aqueduc et d'égouts, sur les neiges usées, etc.

Quant au groupe sur le suivi du milieu aquatique, on lui doit la plupart des rapports sur l'état des cours d'eau qui alimentent le Saint-Laurent, comme la Saint-François, le Richelieu, la Yamaska, les lacs Waterloo et Memphrémagog, les rapports conjoints avec la CUM sur la qualité des eaux du fleuve, un autre rapport sur l'état de l'Outaouais, sur la contamination des lacs par les cyanobactéries, etc. En plus de fournir une expertise dans plusieurs domaines aux régions administratives voisines, ce groupe a mis au point une stratégie de suivi des écosystèmes aquatiques dans la région de Montréal, œuvré à résoudre les débordements d'eaux usées des différents systèmes d'épuration métropolitains, etc.

«Démembrer une équipe d'une telle expérience, ajoute Alain Saladzius, c'est aussi priver le ministère d'énormes réseaux de contacts dans le milieu métropolitain, qu'il faudra des années à reconstituer. C'est ce genre de problème qu'aurait fait apparaître une étude coûts-bénéfices d'une telle décision. Ce qui est inconcevable, c'est que le ministère s'accule lui-même à perdre une telle expertise, à répartir à zéro dans une spécialité critique au moment où il dit lui accorder la priorité. C'est d'autant plus incohérent qu'il reconnaît manquer de personnel dans plusieurs domaines et qu'il se prive lui-même de celui qu'il a mis des années à former et à développer.»

Quant au porte-parole du syndicat des professionnels, il estime que «toute cette affaire est pas mal politique. Mme Harel semblait, il y a quelques mois, intéressée à ce que la région de Montréal conserve son expertise dans une fonction aussi critique. Mais il semble que ce sera la capitale, Québec, dont le ministre responsable est aussi celui de l'Environnement, Paul Bégin, qui gagnera cette partie aux dépens de l'efficacité du ministère. Discours et pratique ne vont vraiment pas dans le même sens...».

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

se défend toute seule», dit le président-fondateur du Festival de jazz en énumérant quelques-uns des «bons coups» de la nouvelle mouture. Série «Invitation» avec Dave Holland, contrebassiste aguerri. Doubled Max Roach et Mal Waldron, «deux vieux qui jouent très très rarement». Doubled Herbie Hancock et Wayne Shorter, «c'est quelque chose». Dee Dee Bridgewater en concert de clôture, un événement pour lequel elle répètera quatre jours durant à Montréal. Et plusieurs autres... Il est dans la nature du président-fondateur de vanter sans répit son festival.

Le 21^e FIJM ressemble à peu de chose près aux récentes éditions. Le jazz pur et dur y occupe moins d'importance. Les musiques du monde, apprêtées à la mode du jour, envahissent la programmation. Ainsi, le grand événement consacre cette année la musique brésilienne, chaude et endiable, avec Timbalada, un ensemble de 26 personnes. L'an dernier, c'était le tour des dj. (Carl Craig & Innerzone Orchestra) et, en 1998, celui du bon Dieu (Queen Esther Marrow and The Harlem Gospel Singers). Les Cubains, jazzmans un tantinet tristes, ressassaient leur passé musical prérévolutionnaire avec, entre autres, Barbarito Torres, Gonzalo Rubalcaba et Arturo Sandoval. Et c'est sans parler des dj., de Sting et autres Patti Smith dont l'essence jazzistique alimente de nombreuses discussions au coin du feu entre collègues avertis mais néanmoins ronflants. Le jazz n'est pas dogmatique, indique Alain Simard. «C'est toutes les musiques qui laissent un espace à l'improvisation.»

Pour la suite du festival, Alain Simard compte exploiter davantage la notoriété de l'événement pour en assurer le rayonnement à l'étranger... au delà des 11 jours que dure la chose. Dans un avenir pas très lointain, le FIJM pourrait même diffuser des concerts par Internet. Il est même question de s'associer à des musiciens locaux et internationaux pour produire disques, émissions de télé et tournées. Bref, «accompagner» des artistes locaux dans leur marche vers la reconnaissance mondiale, faire en sorte que le FIJM joue son rôle de tremplin à long terme d'année.

Normand Guilbeault risque de sursauter, voire de rager à la lecture de ces lignes. Il a mis sur pied Montréal Nocturne, ou encore l'off-Festival de jazz, qui se déroule en même temps que l'authentique, du 29 juin au 9 juillet. Les musiciens montréalais «ne se retrouvent plus» dans le Festival de jazz. Une soixantaine d'artistes



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Normand Guilbeault, instigateur du off-Festival de jazz.

participent à ce off, tous les soirs après 23h au Lion d'Or.

Dans le milieu étroit du jazz, c'est un secret de Polichinelle que quelques musiciens locaux sont insatisfaits du traitement que leur réserve l'organisation du FIJM. Des spectacles en plein air, à l'heure du midi, devant un public plus intéressé à manger des hot-dogs, à prendre du soleil et à draguer. Des prises de sonorisation rapides, sinon inexistantes. Des performances chronométrées à l'outrance pour des cachets de misère (250 \$ pour un chef d'orchestre, 125 \$ pour un musicien pour un spectacle).

«Depuis dix ans, les Simard, Ménard et Jobin sont devenus inaccessibles. Il y a une arrogance palpable, affirme Normand Guilbeault. Et ce qui est assez étonnant, c'est qu'ils sont plus ou moins au courant de ce qui se passe avec les musiciens à Montréal. Ils ne sont pas connectés avec le milieu. Ces gens-là, on ne les voit pas dans les boîtes, on ne les voit pas sortir pour aller voir ce qui se fait à l'année à Montréal. D'une certaine façon, on est secondaires dans leur festival. Pour eux, ce qui compte, ce sont les vedettes internationales.»

Le milieu s'est donc pris en main. Tous les soirs pendant le

FIJM, les gens du off joueront à 23h et à 1h au Lion d'Or, dans une atmosphère que l'on promet conviviale. Le Jean Vanasse Sextet, le Fred Alarie Sextet Moon Bass, le Ben Charest Quintet, Jean Beaudet trio et autres ensembles à gogo seront de la partie. Pour Normand Guilbeault, le FIJM est devenu «un méga-producteur d'événement touristique».

Alain Simard se défend: les musiciens locaux ont toujours été bien représentés au festival. Encore cette année, Lorraine Desmarais fait la Place des Arts, Charles Papisov occupe deux fois la salle du Gesù. Yannick Rieu et Bernard Primeau en font autant. «Si quelqu'un essaie de mettre les musiciens locaux en salle intérieure et non extérieure quand ils font un jazz d'écoute, un jazz créatif, c'est bien moi, soutient-il. On essaie de développer des stars locales, mais on ne peut pas le faire avec tout le monde.»

«Ce n'est pas facile de vendre des billets pour ces musiciens-là, qu'on peut voir dans les clubs le reste de l'année», ajoute-t-il.

Le off-festival vient couronner dix années de relations tendues entre le FIJM et les musiciens de jazz locaux.

CRI

SUITE DE LA PAGE 1

rendent compte que la partialité n'est pas rentable et ont tendance à prendre leurs distances du gouvernement. Les gens sont plus avisés et les journalistes sont plus compétents. Nous traversons au pays une relève générationnelle dans le métier. Nos salles de rédaction rajeunissent, la majorité a une formation universitaire».

Il y a indéniablement progrès, mais en proportions très relatives. Le Mexique n'est pas l'enfer que vivent les journalistes au Pérou ou en Colombie. Mais de Juarez à Mexico à Acapulco, des reporters continuent d'être assassinés pour ce qu'ils ont osé rapporter. Pendant la période noire du président Carlos Salinas (1988-94), 46 journalistes ont été tués, selon des chiffres relevés par la revue *Pulso del Periodismo*, publiée à Miami par l'université internationale de la Floride; pendant les quatre premières années de la présidence d'Ernesto Zedillo, 23 ont perdu la vie. Il est rare que ces morts fassent l'objet d'enquêtes policières approfondies, nourrissant le climat d'impunité qui prévaut au Mexique.

Un cas exemplaire est celui de l'animateur-vedette Paco Stanley, de la chaîne nationale TVAzteca, assassiné en pleine rue l'année dernière dans la capitale. L'enquête a montré qu'il était lié au narcotrafic. Partie en croisade contre les enquêteurs — à la façon J.E., mais en plus tendancieux —, la speakerine Lilly Téllez a fait l'objet à son tour d'un attentat la semaine dernière à Mexico alors qu'elle se trouvait dans sa voiture. Elle y a échappé de justesse.

Notez le paradoxe: alors que les années 90 ont vu la liberté d'expression s'élargir au Mexique, en particulier au sein de la presse écrite, le nombre d'incidents enregistrés contre des journalistes (agressions physiques, menaces et intimidations) a été plus élevé pendant les premières années Zedillo (629, pour être exact) que pendant tout le règne Salinas (520). Vrai que les gestes d'intimidation qui sont le fait des trafiquants de drogue sont en hausse depuis deux ou trois ans. Reste que, selon l'étude mentionnée par *Pulso del Periodismo*, les responsables de presque la moitié des incidents sont le fait de membres du secteur public (policiers, soldats, agents de sécurité, élus, fonctionnaires, etc.).

Comme l'affirme — en touchant du bois — le politologue Jaime Preciado: «Ce n'est pas parce que je peux aujourd'hui m'exprimer librement que cette liberté m'est un droit garanti.»

Commercialisation

Simultanément, constate encore M. Arredondo, «l'ouverture que vit le pays sur le plan médiatique se confond avec une trivialisaton du politique, sa commercialisation, sa sensationnalisation. Dans le ton, les médias sont devenus plus jaunes».

Un certain jaunisme, dit-il, sur fond de modèle américain. C'est le règne du marketing, où le rôle de la télévision (les réseaux nationaux Televisa et TVAzteca occupent la plus grande partie du terrain) est devenu écrasant. La publicité électorale à la télé n'a fait ses débuts au Mexique qu'en 1994 et elle était presque entièrement monopolisée par le PRI. Le terrain n'est ouvert à l'opposition que depuis quelques années. Ceux qui en ont les moyens, car le temps d'antenne est ici aussi coûteux qu'aux États-Unis, ne s'en privent pas. Les candidats se livrent bataille en dizaines de millions de dollars en spots incessants, et très mordants, diffusés aux heures de grande écoute. «Une campagne de riches dans un pays de pauvres», commentait le candidat d'un parti tiers, selon lequel les grands partis ont facilement englouti plus de un milliard en spots électoraux. Ironisait l'année dernière Andrés Manuel López Obrador, aujourd'hui candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) à la mairie de Mexico: «Combinez l'argent, la télévision et un grand nombre de Mexicains qui sont presque analphabètes et vous pourriez élire une vache à la présidence.»

C'est par exemple Vicente Fox, dont on pourrait dire qu'il est le premier politicien mexicain à avoir été fabriqué par la télé, qui fait la fête aux lendemains des élections dans un message conçu sur le mode antipatoire. C'est Labastida — qui reçoit apparemment un coup de main du fabricant d'images James Carville, qui a mené la campagne de Bill Clinton en 1992 — exécutant quelques pas de danse, il y a quelques mercredis, à la populaire émission de variétés Hoy.

On ne voit pas autrement nos politiciens se mettre en scène. «Le Mexique n'invente rien, il importe», dit M. Arredondo. «Il importe ce qui se passe partout en Occident. Les politiciens imposent des images plutôt que des idées. Les débats sérieux, ce ne sont pas eux qui les font, ce sont les intellectuels et la presse écrite.»

Avec le résultat que le pays passe d'une couverture médiatique où la vérité était il n'y a pas encore si longtemps surtout prise à un modèle où les politiciens se querellent comme des chats de rue. Sans faire beaucoup de place aux débats de fond sur l'éducation, la santé, l'environnement, le développement économique.

Où, alors, est le progrès démocratique? «Dans le simple fait qu'ils disent des choses qui ne se disaient pas auparavant», affirme M. Arredondo. Et dans le fait, plus fondamental, que les médias aient, et prennent, la liberté de les transmettre.

Encore qu'il faille nuancer. Si, dans la capitale, la surveillance exercée par l'IFE, qui bénéficie dans ces élections d'une indépendance inédite, montre que la couverture consacrée à chacun des candidats est plus équilibrée qu'auparavant, on se rend compte qu'à l'extérieur de Mexico, cet équilibre est autrement plus précaire. C'est-à-dire que la couverture penche nettement en faveur du PRI. «Parce que le Mexique est un pays très centralisé, on pense par réflexe que ce qui se passe dans la capitale se passe partout ailleurs dans le pays, ce qui est tout à fait faux. La situation médiatique au Chiapas n'est pas celle au Nuevo Leon.» C'est ainsi, par ailleurs, que dans le Jalisco, la télé consacre la plus grande partie de son temps d'antenne au PRI pendant que la presse écrite pêche par déséquilibre massif en faveur du PAN.

Cette liberté de dire n'est pas pour autant nouvelle. Elle est le résultat de certaines nécessités pratiques pour le Mexique du PRI de faire un effort de démocratisation — un effort auquel l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), il y a six ans, n'est pas étranger. Elle est aussi le résultat, plus prosaïquement, de la chute de la dépendance financière des journaux (qui foisonnent au Mexique) à l'égard de la publicité gouvernementale. Enfin, elle est le produit de ce lent et périlleux labeur qui consiste à briser des tabous: face à l'armée, face à l'Église et face à la présidence (salle par la fin de règne de Carlos Salinas, aujourd'hui en exil forcé en Irlande). Elle n'est pas nouvelle, cette liberté qui se déploie, non sans résistance, mais elle s'affirme clairement à la faveur du débat électoral.

tailleferguy@yahoo.com

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

Sotomayor est déprimé
mais déterminé à continuer

La Havane (AFP) — Le Cubain Javier Sotomayor, détenteur du record du monde du saut en hauteur, a déclaré hier à la presse cubaine qu'il continuerait à s'entraîner tout en reconnaissant être déprimé par la sanction prise à son encontre par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Cette dernière a suspendu mardi le champion olympique 1992 et double champion du monde (1993 et 1997) jusqu'au 30 juillet 2001 à la suite d'un contrôle antidopage positif (cocaïne) subi l'été dernier. Sotomayor, 32 ans, a également indiqué que cette disgrâce ne l'empêcherait pas de continuer à consacrer sa vie à l'athlétisme. Les membres de la commission « n'ont pas suffisamment examiné les preuves avancées, ni pris en compte l'ensemble de ma carrière, a-t-il confié. Cela fait très mal. »

Mike Tyson est convoqué
devant le Conseil britannique
de la boxe

Londres (AFP) — L'ancien champion du monde de boxe des lourds Mike Tyson a été convoqué devant le Conseil britannique de la boxe (BBBC) pour le 9 août à la suite de ses débordements pendant et après sa victoire controversée contre Lou Savarese, a annoncé hier le secrétaire général de la BBBC, Simon Block. L'Américain devra répondre de ses agissements déloyaux lors du combat contre son compatriote Lou Savarese, samedi dernier à Glasgow, et de ses déclarations haineuses proférées peu après à propos du Britannique Lennox Lewis, champion du monde des lourds WBC et IBF. « M. Tyson a été informé de ses droits dans ce dossier, a précisé M. Block dans un communiqué. S'il ne se présente pas à la convocation, les membres du conseil pourront décider d'engager des actions ultérieures à son encontre. » Tyson, rentré aux États-Unis, a toutefois le droit de proposer trois autres dates pour sa convocation, qui devra obligatoirement avoir lieu avant le 31 août. Le vainqueur de Lou Savarese, par arrêt de l'arbitre au bout de 38 secondes au Hampden Park de Glasgow, n'avait pas immédiatement obéi à l'ordre de l'arbitre John Coyle d'arrêter le combat. Coyle, qui tentait de s'interposer, avait pris au passage un coup de Tyson et s'était retrouvé par terre. D'autre part, Tyson s'était fendu de déclarations rageuses sur Lennox Lewis. « Je vais arracher le cœur de Lennox Lewis, je vais manger ses enfants », avait déclaré Tyson à l'issue de son combat contre Savarese.

Euro 2000:
alerte à la bombe

Bruxelles (AP) — Après une alerte à la bombe, la police belge a décidé hier de renforcer ses mesures de sécurité dans les stations de métro menant au stade du roi Baudouin à Bruxelles, où doit se tenir la demi-finale France-Portugal de l'Euro 2000. « Nous avons eu une alerte à la bombe », a annoncé la porte-parole de la police, Els Cleemput. « Nous avons mobilisé plusieurs dizaines de policiers supplémentaires pour repérer d'éventuels colis suspects », a-t-elle ajouté. Selon elle, les premières analyses de l'appel téléphonique faisant état de la présence d'une bombe ont cependant montré que l'avertissement était « peu crédible ». A titre de précaution, les lignes de métro de Bruxelles subissaient cependant une nouvelle inspection.

Michael Schumacher
lance son cédérom

Berlin (AFP) — Le double champion du monde allemand de Formule 1, Michael Schumacher, a lancé son premier cédérom à quelques jours du Grand Prix de France de Formule 1, dimanche sur le circuit de Nevers/Magny-Cours (centre). Pour 9,95 marks (cinq euros), Schumacher informe sur sa vie privée, ses affaires commerciales et les succès de sa carrière depuis ses débuts en kart. En outre, le pilote de Ferrari et actuel leader du Championnat du monde donne des explications sur tous les circuits de F1, ses rivaux et des précisions détaillées sur la technologie des bolides. Le cédérom contient également des images des sommets et des moments tragiques de la carrière du pilote.

Grand Prix d'Athènes:
Maurice Greene décevant

Athènes (AFP) — L'Américain Maurice Greene, champion du monde en titre et détenteur du record du monde du 100 m, a été décevant, ratant sa course, hier soir au Grand Prix d'Athènes, à l'image d'une réunion d'athlétisme qui n'a pas tenu toutes ses promesses. Sur la distance reine, courue par vent défavorable (-0,80 m/s), l'Américain Gregory Saddyler a réglé tous les favoris, après trois faux départs, devant en 10 s 08 le Trinéen Ato Boldon et un autre Américain, Tim Montgomery. Maurice Greene, auteur du meilleur temps mondial cette saison (9 s 91) à Osaka (Japon) le 13 mai, n'a pris que la 4^e place, en 10 s 16. « Je n'ai pas bien couru, je suis fatigué », a-t-il commenté. L'Américain avait établi un nouveau record du monde du 100 m en 9 s 79 sur cette même piste du stade olympique l'an dernier, avant de conquérir le titre mondial à Séville en septembre. Au javelot, Osleidys Menendez a établi une nouvelle meilleure performance mondiale de l'année (66,35 m).

JO de Sydney: billets à vendre

Sydney (AFP) — Les organisateurs des Jeux olympiques de Sydney ne sont pas sûrs d'atteindre leurs objectifs de vente de billets, mais la différence ne devrait pas être alarmante, a indiqué hier Jacques Rogge, membre du Comité international olympique (CIO). Responsable de la commission chargée de contrôler la préparation des Jeux de Sydney, il a estimé que vendre 4,5 millions de billets à 19 millions de personnes (la population australienne) était ambitieux et qu'il n'était pas sûr que Sydney puisse respecter cet objectif. « Je l'espère mais je n'en suis pas très sûr. Personne ne pourra le savoir avant le dernier jour des Jeux », a ajouté Jacques Rogge.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Comme en 1984, la France a éliminé, au bout du suspense, le Portugal en demi-finale du Championnat d'Europe des nations, cette fois grâce à un penalty en or transformé à la 29^e minute de la prolongation par le Français Zinédine Zidane.

Comme il y a 16 ans, un rien a séparé les deux équipes.

En première mi-temps, les Français ont paru crispés. Ils dominaient et attaquaient sans retenue mais sans parvenir, faute sans doute de changements de rythme, à déstabiliser les Portugais. Zidane était contraint à de longues courses pour faire la liaison entre ses milieux récupérateurs et les deux flèches d'attaque. Les tentatives françaises échouaient sans parvenir à inquiéter la défense adverse.

Les Portugais semblaient par comparaison sereins, bien appuyés sur une défense ne prenant aucun risque, avec un milieu de terrain fourni où Luis Figo et Rui Costa se multipliaient. En pointe, le seul Nuno Gomes attendait l'occasion de profiter d'une ouverture de ses partenaires. Ou d'une maladresse française. Sur une hésitation de Didier Deschamps pressé par Sergio Conceicao, il récupérait le ballon et tirait à l'instinct pour ouvrir la marque sans que Fabien Barthez esquisse le moindre geste.

Pour la première fois depuis le début de l'Euro, les adversaires de l'équipe de France ouvraient le score.

Le début de seconde période n'était tactiquement pas très différent si ce n'est que, cette fois, c'était au tour des Français de marquer, à leur premier essai (51^e), par Thierry Henry.

L'égaleisation rassérénait les Français et, sous l'impulsion d'un Zidane multipliant les exploits techniques, ils prenaient un ascendant d'autant plus net que les Portugais commençaient à souffrir physiquement.



Zinédine Zidane, à gauche, a inscrit le penalty qui a qualifié la France pour la finale.

Première prolongation

Figo et ses camarades étaient contraints de se regrouper en défense mais se montraient dangereux en contre au point de contraindre Barthez à une superbe parade dans l'ultime minute du temps réglementaire sur une tête d'Abel Xavier.

Le score n'évolue plus et l'Euro 2000 s'offrirait sa première prolongation. La menace du but en or rendait fatalement les deux équipes prudentes, d'autant que la fatigue pesait dans les jambes. Les actions se faisaient moins collectives et il semblait que le match

pouvait basculer sur un exploit ou sur une erreur individuel.

Le sort se décidait à la 115^e minute sur un tir de Wiltord détourné de la main par Abel Xavier dont la faute était signalée par le Belge Roland van Nynen, l'assistant de l'arbitre Guenter Benko.

Après quatre minutes de palabres, Zidane inscrivait le penalty en or et qualifiait la France pour la finale.

Les Français seront opposés dimanche à Rotterdam au vainqueur de la seconde demi-finale qui oppose aujourd'hui l'Italie aux Pays-Bas.

Yashin, Sénateur malgré lui

La LNH a gagné sa cause contre le joueur russe

ASSOCIATED PRESS

New York — La Ligue nationale de hockey a annoncé qu'elle a gagné sa cause contre Alexei Yashin, ce qui signifie que celui-ci doit une autre année de service aux Sénateurs d'Ottawa.

La LNH n'a voulu fournir aucun détail, sauf de confirmer que la décision a été rendue en sa faveur par le juge Lawrence Holden, de Boston. « Cette cause ne visait pas à établir si Alexei aurait ou n'aurait pas dû jouer en 1999-2000 », a déclaré par voie de communiqué Ian Pulver, conseiller à l'Association des joueurs de la LNH. « Il s'agit de savoir si Alexei devait une autre

année de son contrat. D'un point de vue juridique, nous croyons que l'arbitre a rendu la mauvaise décision. »

Mark Gandler, l'agent de Yashin, n'était pas immédiatement disponible et les Sénateurs ont convoqué une conférence de presse pour midi aujourd'hui.

Yashin a refusé de disputer la dernière saison même s'il était sous contrat pour une cinquième et dernière année, parce qu'il n'était pas content de son salaire de 3,6 millions. Il estimait devenir joueur autonome avec restrictions le 1^{er} juillet, son contrat prenant fin le 30 juin.

La LNH prétendait que ce n'était pas le cas vu qu'il n'avait pas respecté la der-

nière année de ce contrat.

Un deuxième cas d'arbitrage est prévu en juillet, la LNH réclamant que les Sénateurs reçoivent sept millions en dommages parce que le refus de jouer de Yashin a nui aux performances de l'équipe sur la glace et aux ventes de billets et de produits dérivés.

Les Sénateurs pourraient maintenant échanger Yashin. Tous les sports professionnels majeurs, à l'exception du hockey, ont une clause empêchant justement qu'un joueur refuse d'honorer un contrat en refusant de jouer. La LNH avait tenté de l'ajouter, mais sans succès, lors des dernières négociations avec l'Association des joueurs.

Tournoi de Wimbledon



La Canadienne Sonya Jeyaseelan, 79^e mondiale, a sèchement éliminé l'Espagnole Conchita Martinez.

La douche froide
de Magnus NormanRAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Anonyme dans la victoire, le Suédois Magnus Norman (n° 3) est devenu célèbre dans la défaite en s'inclinant 6-4, 2-6, 6-4, 6-7, 6-1 face au Belge Olivier Rochus, hier, dès le deuxième tour du tournoi de tennis de Wimbledon.

Le responsable de cette soudaine célébrité négative est un blondinet de 19 ans, haut de 1,65 mètre, qui dispute son premier tournoi du Grand Chelem et avait déjà éliminé le coriace Australien Richard Fromberg en cinq sets, en sortant des qualifications.

Olivier est le frère cadet de Christophe Rochus, qui hante le circuit professionnel depuis 1996 et qui, 89^e mondial, le précède de 90 places au classement technique ATP.

Dans le simple dames, la Canadienne d'origine indienne et srilankaise Sonya Jeyaseelan, 79^e mondiale, a sèchement éliminé l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4), gagnante du tournoi en 1994, 6-4, 6-1. Aussi mobile que son adversaire était pe-

sante, Jeyaseelan, 24 ans, s'était déjà illustrée en battant l'Américaine Venus Williams en 1999 et la Française Nathalie Tauziat au début de l'année. Son service, avec lequel elle n'a connu que 47 % de réussite avec sa première balle, demeure cependant son point faible.

Vainqueur en 1996, le Néerlandais Richard Krajicek (n° 11) a perdu face au toujours redoutable Sud-Africain Wayne Ferreira.

Après l'Australien Leyton Hewitt (n° 7), voilà autant d'adversaires plus ou moins redoutables éliminés pour Pete Sampras (n° 1), qui a peine pendant 2 heures et 54 minutes pour battre le Slovaque Karol Kucera 7-6 (11/9), 3-6, 6-3, 6-4, au cours d'un match comme de coutume très serré. C'est la sixième victoire de Sampras en sept rencontres.

La Suisse Martina Hingis (n° 1) a disposé de la Chinoise Jing-Qian Yi, battue 6-4, 6-1. La Russe Anna Kournikova, qui avait éliminé la Française Sandrine Testud (n° 10) au premier tour, a subi cette fois-ci la loi, 6-3, 6-4, d'une autre Française, Anne-Gaëlle Sidot.

Expos 4, Braves 7

Les Braves
répliquentRICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

La défense des Expos avait pris congé. Quelle erreur!

Ce n'était sûrement pas la chose à faire contre la meilleure équipe de la Ligue nationale et le gaucher Terry Mulholland, qui est toujours à son mieux contre les Expos. Devant 12 653 personnes, les Expos ont commis trois erreurs pour s'incliner 7-4 contre les Braves d'Atlanta. Ils ont maintenant une moyenne de ,500 (12-12) en juin.

Michael Barrett a commis deux erreurs au troisième but, ses 12^e et 13^e de la saison. Il a été hué par la foule. Sa première erreur a donné le premier point des Braves lors d'une poussée de trois points à la troisième et il a aussi commis une erreur d'un point à la septième quand les Braves ont inscrit deux points.

Mulholland (8-6) a mérité sa 17^e victoire en carrière contre les Expos (17-4). En huit manches et un tiers, il a espacé 11 coups sûrs et alloué quatre points. Vladimir Guerrero a claqué son 22^e circuit, un coup en solo à la huitième.

Dustin Hermanson (6-5) effectuait son cinquième départ depuis son retour dans la rotation. En six manches, il a alloué cinq points, quatre mérités, huit coups sûrs et trois buts sur balles. Il n'a pas aidé sa cause en commettant une erreur à la troisième quand les Braves ont inscrit trois points, deux mérités.

A la septième, Felipe Lira a été accueilli par un circuit en solo d'Andruw Jones, son 21^e de la saison. Une erreur de Barrett a ensuite procuré un septième point aux Braves. Jose Vidro a frappé en lieu sûr dans un 12^e match consécutif pour égaler un sommet personnel. Il avait connu une séquence semblable du 1^{er} au 14 mai. Il a réussi un double à la clôture du champ centre droit pour permettre à Wilton Guerrero de marquer du premier but. Le dossier des Expos s'établit à 4-5 lors de leur séjour de 12 matchs à domicile.

La défense des Expos a cafouillé à la troisième et les Braves ont sauté sur l'occasion pour inscrire trois points. Quilvio Veras a obtenu un but sur balles et il a volé le deuxième but. Hermanson a alors tenté de prendre Veras à contre-pied mais son relais était imprécis et la balle a roulé au champ centre, ce qui a permis au coureur des Braves de se rendre au troisième but.

A la cinquième, les Braves ont réussi quatre coups sûrs contre Hermanson pour inscrire deux points. Andrew Jones et Chipper Jones ont frappé des doubles, puis Brian Jordan a réussi un simple d'un point.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	47	30	.610	—
New York	44	31	.587	2
Montréal	38	36	.514	7 1/2
Floride	38	41	.481	10
Philadelphie	32	42	.432	13 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	45	32	.584	—
Cincinnati	37	39	.487	7 1/2
Pittsburgh	32	44	.421	12 1/2
Chicago	31	45	.408	13 1/2
Milwaukee	31	45	.408	13 1/2
Houston	27	49	.355	17 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Arizona	44	32	.579	—
Colorado	40	32	.556	2
San Francisco	38	35	.521	4 1/2
Los Angeles	39	36	.520	4 1/2
San Diego	34	41	.453	9 1/2

Hier

Chicago 5 Pittsburgh 4
Atlanta 7 Montréal 4
Cincinnati 7 St. Louis 3
N.Y. Mets 6 Floride 5
Milwaukee à Philadelphie
San Francisco au Colorado
Houston en Arizona
San Diego à Los Angeles

Aujourd'hui

St. Louis (An.Benes 7-3)
à Cincinnati (Villone 7-4), 12h35
Milwaukee (Bere 4-6)
à Philadelphie (Coggins 1-0), 13h05
San Francisco (Nathan 4-1)
à Colorado (Yoshii 3-7), 15h05
Chicago Cubs (Tapani 4-7)
à Pittsburgh (Silva 5-2), 19h05
Atlanta (Maddux 9-2)
à N.Y. Mets (Reed 4-1), 19h10
San Diego (Clement 6-7)
à Los Angeles (Dreifort 4-6), 21h10
Houston (Reynolds 6-4)
à Arizona (Johnson 11-2), 22h05

Demain

Floride à Montréal, 19h05
Pittsburgh à Philadelphie, 19h05
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10
Chicago à Milwaukee, 20h05
Houston à St. Louis, 20h10
Cincinnati en Arizona, 22h05
Colorado à San Diego, 22h05
Los Angeles à San Francisco, 22h35

Samedi

Atlanta à N.Y. Mets, 13h15
Cincinnati en Arizona, 16h05
Los Angeles à San Francisco, 16h05
Houston à St. Louis, 16h10
Floride à Montréal, 19h05
Pittsburgh à Philadelphie, 19h05
Chicago à Milwaukee, 20h05
Colorado à San Diego, 22h05

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	43	35	.551	—
Boston	37	35	.514	3
New York	37	35	.514	3
Baltimore	31	43	.419	10
Tampa Bay	31	44	.413	10 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	48	28	.632	—
Cleveland	40	35	.533	7 1/2
Kansas City	35	39	.473	12
Minnesota	34	44	.436	15
Detroit	32	42	.432	15

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	45	30	.600	—
Seattle	44	30	.595	1/2
Anaheim	39	37	.513	6 1/2
Texas	34	40	.459	10 1/2

Hier

Detroit 13 N.Y. Yankees 6
Toronto 5 Tampa Bay 2
Baltimore à Boston
Cleveland à Kansas City
Minnesota à Chicago
Anaheim à Seattle
Texas à Oakland

Aujourd'hui

Toronto (Castillo 4-5)
à Tampa Bay (Lidle 1-2), 12h15
Minnesota (Milton 7-2)
à Chicago White Sox (Parque 7-2), 14h05
Texas (Rogers 7-5)
à Oakland (Heredia 9-5), 15h35
Anaheim (Bottentfield 4-6)
à Seattle (Meche 4-4), 16h05
N.Y. Yankees (Mendoza 7-3)
à Detroit (Micki 2-8), 19h05
Baltimore (Erickson 3-5)
à Boston (Wakefield 2-5), 19h05
Cleveland (Colon 7-4)
à Kansas City (Durbin 1-3), 20h05

Demain

Minnesota à Cleveland, 19h05
N.Y. Yankees à Tampa Bay, 19h15
Toronto à Baltimore, 19h35
Detroit à Kansas City, 20h05
Boston à Chicago, 20h05
Seattle au Texas, 20h35
Oakland à Anaheim, 22h05

EURO 2000

DEMI-FINALES

Hier

France 2, Portugal 1

Aujourd'hui

Italie c. Pays-Bas

CLASSEMENT DES BUTEURS

5 buts
Kluivert (PBS)
Milosevic (You)

4 buts
Nuno Gomes (Por)

3 buts
Henry (Fra)
Sergio Conceicao (Por)
Zahovic (Slo)

2 buts
Alfonso (Esp)
F. de Boer (PBS)
Djorkaëff (Fra)
Hakan Sukur (Tur)
Inzaghi (Ita)
Mendietta (Esp)
Overmars (PBS)
Shearer (Eng)
Smicer (Tch)
Totti (Ita)
Zenden (PBS)
Zidane (Fra)